

Compte rendu du Conseil municipal du 22 février 2018

Début de séance à 20h00

Présents : M. Roger MAZAT, Mme Marie-Christine OLIVEIRA DOS REIS, M. François ROUVEYROL, Mme Patricia BRUN, M. Claude BLANC, Mme Laurence LOGEROT, M. Christophe MOINS, Mme Micheline CIVIAL, M. Laurent CHAUTARD, Mme Dominique DEJOURS, Mme Véronique ROUSSELLE, M. AVENAS Pierre, M. Paul-Henri ROURE, Mme Elisabeth BUISSON.

Absents :

Excusés : M. Daniel CARTERON procuration à Mme Dominique DEJOURS.

Secrétaires de séance : Mme Marie-Christine OLIVEIRA DOS REIS, Mme Micheline CIVIAL.

Relecture du compte rendu du dernier conseil municipal du 22 janvier 2018.

Pas d'objection.

1. Établissement de la liste de la commission DSP et élection de celle-ci (délégation de service public)

3 titulaires : Mme Patricia BRUN, M. François ROUVEYROL, Mme Dominique DEJOURS.

3 suppléants : Mme Marie-Christine OLIVEIRA DOS REIS, M. Paul-Henri ROURE, Mme Micheline CIVIAL.

VOTE : À l'unanimité

2. Vote des comptes de gestion 2017

AEP : Pas d'investissement en 2017 à voir dans les deux ans à venir notamment avec le projet par la C.A.P.C.A de la reconstruction de la station d'épuration de la commune de Saint Sauveur de Montagut.

Lotissement : La dernière parcelle a été divisée en deux et l'une d'entre elle est d'ores et déjà vendue. En ce qui concerne la deuxième en attente quelqu'un serait intéressé.

Commune :

Budget de la commune :

Pour 2017 pas d'accroissement visible des dépenses de fonctionnement. Les charges générales sont stables depuis 2013 (environs 30 % des dépenses de fonctionnement de la commune).

La faiblesse des subventions reçues est aussi à mettre en lien avec un volume d'investissement très nettement à la baisse.

La situation financière de la commune est saine.

Vote : À l'unanimité.

3. Vote des comptes administratifs et de l'affectation des résultats 2017 :

CA du budget général : Il est à noter un résultat de clôture de +206 259.83€, excédent qui sera repris au BP 2018 à la section de fonctionnement.

M. le Maire sort pour que le vote puisse avoir lieu Mme Micheline CIVIAL présidente de séance procède à celui-ci.

Vote du CA de la commune : À l'unanimité

Vote du CA AEP : À l'unanimité

Vote du CA lotissement : À l'unanimité

Affectations des résultats : à l'unanimité.

Une note de présentation brève et synthétique du COMPTE ADMINISTRATIF 2017 du Budget général préparée par Myriam BAY et validée par le maire sera disponible sur le site de la commune.

Une discussion au sujet des fournitures des écoles a eu lieu sur le dépassement du budget alloué en 2017. Il sera demandé aux professeurs de faire établir des devis avant tout achat pour mettre les fournisseurs en concurrence afin d'obtenir de meilleurs prix.

4. Attribution de la gérance de la plage :

Reporté au prochain conseil car il nous faut prévoir et chiffrer des travaux à réaliser pour que la location se fasse dans les meilleures conditions. De plus la convention doit être revue et corrigée.

5. Lecture du rapport d'observation 2014/2016 de la cour des comptes pour la C.A.P.C.A. : le conseil municipal prend connaissance du contenu du document.

6. Départ retraite de M. André COSTE au 30 juin : Dans un premier temps, un CDD de 1 an est privilégié pour le remplacer. En cours de discussion.

7. Adhésion de la commune au CNAS (comité national d'action sociale) Nous reverrons très prochainement la possibilité de cette adhésion en faveur des employés. Nous devons avant faire le point sur les avantages, les conditions... La commission du personnel se réunira en ce sens.

Fin de séance 22h30